RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

1000 PREMIERS JOURS

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

LIVRET D'ACCUEIL DES FAMILLES

BIENVENUE A LA CRECHE LA BAMBINERIE !

En jeux d'enfance

LA BAMBINERIE

4 Rue Jean-Marie Pédel
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

02 98 37 57 36

bambinerie@enjeuxdenfance.fr

En jeux d'enfance

LE LIEN AVEC LES FAMILLES

La communication avec les parents

TRANSMISSIONS
Matin et soir

TABLEAU D'AFFICHAGE
Informations importantes et prévention

GALERIE PHOTOS
Les photos du quotidien

MAILS
Echanges d'informations, accompagnement à la parentalité, évènements du territoire, factures, calendrier

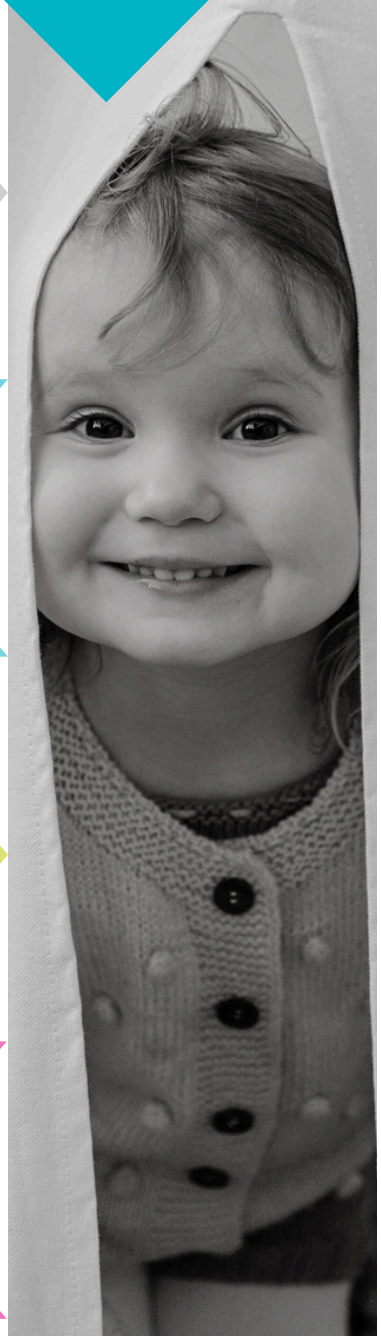

EN BREF

CRÈCHE LA BAMBINERIE

MULTI-ACCUEIL LUNDI AU VENDREDI 7H30 À 19H

3 SEMAINES DE FERMETURE ESTIVALE
1 SEMAINE DE FERMETURE HIVERNALE
3 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

40
PLACES D'ACCUEIL

BÉNÉFICIAIRES

30
RESIDENTS DE PLOUGASTEL-DAOULAS

10
PLACES ENTREPRISE

2 commissions d'attribution des places
- printemps pour entrées de septembre
- automne pour entrées de janvier

Critères de cotation pour ordre de priorités

En jeux d'enfance

QUI SOMMES-NOUS ?

ENORA
DIRECTRICE
EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

OLIVIA
INFIRMIERE
CONTINUITE DE DIRECTION

NADEGE
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
CONTINUITE DE DIRECTION

PASCALE ET CHRISTINE
EDUCATRICES DE JEUNES ENFANTS

CATHERINE, MARIE, FRANCOISE, ARMELLE
ANIMATRICES PETITE ENFANCE

CHLOE ET KAREN
ANIMATRICES PETITE ENFANCE
DISPOSITIF D'AFFECTATION TEMPORAIRE

VALERIE, GAELLE, MORGANE, SYLVIE
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

HAKIMA ET THIBAULT
AGENTS DE CUISINE ET D'ENTRETIEN

En jeux d'enfance

LA BAMBINERIE

NOS VALEURS

1 L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET SA FAMILLE

- adaptation
- disponibilité
- écoute
- continuité éducative
- individualisation
- bienveillance

2 SOMMEIL

- respect du rythme
- respect des besoins
- doudous / tétines / rituels
- accompagnement au sommeil

3 REPAS

- découverte
- plaisir
- échange
- partage
- autonomie
- respect des besoins

4 HYGIENE ET SOINS

- verbalisation autour du corps
- respect de l'intimité
- moment relationnel individualisé

5 TEMPS D'EVEIL

- jeux libres
- motricité libre
- activités accompagnées
- découverte de l'extérieur
- ouverture sur le monde

LES PROPOSITIONS

PSYCHOMOTRICITE - MUSIQUE
AVEC STEPHANE
LE MARDI

LES LECTURES D'HÉLÈNE
AVEC HÉLÈNE
QUAND TOUT LE MONDE A ENVIE

EVEIL A LA LANGUE BRETONNE
AVEC MATHILDE
LE VENDREDI

ACCÈS AUX SALLES MUTUALISÉES DE LA MAISON DE L'ENFANCE
SELON UN PLANNING ÉTABLI

TOUT LE MONDE A UN TALENT CACHÉ
SI LE VÔTRE EST RÉVÉLÉ, FAITES-NOUS PARTAGER...
INTERVENEZ !
(CHANT, MUSIQUE, DANSE, CONTE, EVEIL ARTISTIQUE...)

UNE JOURNÉE-TYPE

(MODULABLE EN FONCTION DU RYTHME DE L'ENFANT)

DÈS 7H30 : ACCUEIL DES ENFANTS (EN SECTION REGROUPÉE)
Il s'agit d'un moment d'échanges entre les parents, les professionnelles et les enfants.

DE 9H À 10H : JEUX LIBRES

A 10H : ACTIVITÉS LIBRES, PUIS ENCADRÉES SELON L'ÂGE DES ENFANTS

A PARTIR DE 11H : REPAS

VERS 12H30 : DÉBUT DES SIESTES

DE 15H À 17H : TEMPS POUR LES GOÛTERS JEUX LIBRES OU ENCADRÉS

DE 16H30 À 19H : LA JOURNÉE SE TERMINE EN JOUANT JUSQU'AU RETOUR DES PARENTS (EN SECTION REGROUPÉE)

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE !

Réunions d'équipe
Séances d'analyses de la pratique professionnelle avec psychologue
Forum professionnel avec intervenants
Formations d'équipe
Formations individuelles

CONFIDENTIALITÉ...

Le respect du secret professionnel est une obligation légale et morale. Selon les articles 226.13 et 226.14 du code pénal, il s'applique à toute information apprise, comprise ou sue concernant les usagers de la crèche, dans le cadre d'une activité professionnelle ou un stage. Il s'agit de respecter la confidentialité des informations à l'égard des usagers et le respect de leur vie privée. La révélation d'une information par une personne qui en est dépositaire est punie par la loi.